

Organisation générale

Pendant 3 jours, des randonnées à thème accompagnées sont proposées pour faire découvrir, au fil des chemins, les multiples facettes du Pays de George Sand. Chaque jour un thème et un point de départ différent. Chacun se rend au point de départ qui lui sera clairement indiqué lors de son inscription par ses propres moyens (pour les personnes non motorisées : organisation de navettes depuis certains hébergements).

Les enfants devront être accompagnés d'une adulte responsable. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être jointe au bulletin d'inscription. Nous vous informons que par mesure de sécurité les chiens ne sont pas admis.

☺ Vendredi 16 août : « Attention mon gosier, v'la une averse » - Champillet

A travers les vignes, à travers les lignes, voici une randonnée autour de ces histoires de vies qui grandissent dans les tonneaux et s'épanouissent dans nos verres. Christine Mariez et Emmanuelle Trégnier, comédiennes de la compagnie Interligne mettront à l'honneur tout au long de la journée Bernard Pivot, Jean-Marie Laclavetine, Rabelais ou encore Baudelaire. Entrecoupés et rythmés de chansons à boire avec les deux talentueux guitaristes de La Canne à Swing Kevin Gubern et Laurent Blet.

☺ Samedi 17 août : « Raymonde Vincent, du Berry au prix Femina 1937, un parcours atypique – Montgivray

Née dans une famille de paysans pauvres de l'Indre, orpheline de mère, Raymonde Vincent a eu l'audace de vivre sa vie de femme libre. La compagnie l'Oreille à plume nous emmène découvrir cette romancière ; sa vie à Paris avec le critique littéraire Albert Beguin, son engagement dans la Résistance et enfin ses retrouvailles avec le Berry où elle vient terminer son existence.

En soirée : Repas au restaurant « Le P'tit Bonheur » à St Chartier.

☺ Dimanche 18 août : « Les Fièvres de Sand » - Gournay

On connaît bien la George politique, écrivaine, amante, savante, et surtout maîtresse d'elle-même. Mais on connaît peu celle qui a aussi eu peur de mourir d'amour. Invitation à nous promener avec une comédienne et une musicienne de la compagnie les yeux d'encre, sur le chemin de la passion de George Sand pour Michel de Bourges.

Randonnées journalières de 18km environ

Accueil : A partir de 7h45 et départ de la randonnée à 8h30 durant les 3 jours.

Parcours : Les parcours devront s'effectuer au rythme d'une randonnée touristique, en dehors de tout esprit de compétition, permettant la découverte du pays. Des arrêts sont prévus pour les animations et l'observation du paysage et de la nature.

Accompagnement et animations : Il est assuré par des personnes connaissant parfaitement le pays, les animations sont réalisées par des compagnies de théâtre professionnelles.

Assurance : Tous les participants doivent de façon obligatoire bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile Individuelle. La signature du contrat de vente sous entend que le participant est en règle de ce point de vue.

Équipement : Celui du randonneur habituel (vêtements pratiques, bonnes chaussures étanches).

Navette : Pour les personnes non motorisées, des navettes gratuites seront organisées depuis certains hébergements au départ de la Châtre. Nous consulter.

Tarifs à la journée : Inscription obligatoire jusqu'au 13 août 2019 - Attention, pas d'inscription sur place

Tarif d'une journée : **28 €** (comprenant : repas froid de midi, ravitaillements, accompagnement, animations) ou **15,50 €** (comprenant ravitaillements, accompagnement, animations) – repas à la charge du randonneur.

(Remise de **1 €**/jour aux licenciés des Comités de Randonnée Pédestre et UFOLEP sur présentation d'une copie de leur carte)

- Repas le samedi soir : **22€**

Forfaits séjours : Ils comprennent l'hébergement, les repas, la pension complète, l'accompagnement, l'animation et le ravitaillement suivant le programme ci-dessus. - **Inscription obligatoire avant le 20 juillet 2019**

Bulletin d'inscription - Randonnée au pays de George Sand

16-17-18 août 2019

Après avoir pris connaissance des différentes propositions de tarifs indiquée dans le tableau ci-après, l'inscription s'effectue auprès de l'Office de Tourisme de La Châtre en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante : **Office de tourisme de La Châtre ó 134 rue nationale ó 36400 La Châtre**

Ou par email : accueil@pays-george-sand.com - Ou en téléphonant au 02 54 48 22 64

Pour les randonnées sans hébergement, inscription obligatoire jusqu'au 13 août 2019

Nom : Prénom :

Adresse..... CP..... Ville.....

Tél : Email :

Nombre de participants :

Noms et prénoms des autres participants

Inscription au fichier d'envoi pour 2020

J'accepte d'être contacté par le Service Tourisme du Pays de George Sand via les coordonnées figurant ci-dessus pour l'édition 2020.

Je refuse d'être contacté par le Service Tourisme du Pays de George Sand via les coordonnées figurant ci-dessus pour l'édition 2020 et souhaite que mes données personnelles ne soient pas réutilisées.

En l'absence de réponse, nous considérerons que votre choix se porte sur un refus de votre part.

Inscription Navette :

Je souhaite bénéficier du service de la navette (la navette partira tous les matins de l'hôtel le Lion d'Argent à La Châtre - Elle est avant tout réservée aux personnes **qui ne possèdent pas de véhicule capacité maximum 7 personnes.**)

Navette vendredi matin : x personne(s)

Navette Samedi matin : x personne(s)

Navette Dimanche matin : x personne (s)

ATTENTION: Afin de ne pas utiliser de gobelets jetables lors des ravitaillements, des ECOMUGS vous seront proposés au départ de la randonnée – **Une caution de 2€ est demandée à chaque personne souhaitant un ECOMUG.** Merci de prévoir la monnaie afin de régler la caution directement sur place (caution qui vous sera restituée si vous ne souhaitez pas garder l'Ecomug à la fin de la journée). Si vous ne prenez pas d'ECOMUG vous devez prévoir dans votre sac un gobelet.

FORFAITS AVEC HEBERGEMENTS :

Forfaits Prix par personne	Chambre d'hôte 3 épis (hors la Châtre)	Nb de forfaits chambre d'hôtes	Hôtel 3 étoiles (sur La Châtre) en chambre standard	Nbre de forfaits en hôtel	TOTAL EN €
Forfait 3 jours : Vendredi 16, Samedi 17 et dimanche 18 août, comprenant*: <i>Les 3 journées de randonnée (16, 17 et 18 août) avec 3 buffets froids le midi, 1 nuit en ½ pension, le repas du samedi soir 17 août, et 1 nuit avec petit déjeuner</i>	221€		226 €		
Forfait 2 jours : Vendredi 16 et samedi 17 août, comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi et 1 nuit en 1/2 pension</i>	128€		125 €		
Forfait 2 jours : Samedi 17 et Dimanche 18 août, comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi et 1 nuit en 1/2 pension</i>	128€		125 €		
Forfait 2 jours : Samedi 17 et Dimanche 18 août, avec dîner le samedi 17 comprenant*: <i>2 journées de randonnée avec 2 buffets froids le midi, 1 nuit avec petit déjeuner, 1 dîner le samedi soir</i>	123€		130€		
½ pension supplémentaire (dîner+nuit+petit déjeuner) : Indiquez le jour :	68€/jour -----		66.50€/jour		
Supplément chambre individuelle par nuit*	25.5€/nuit		22 € /nuit		
Total global					

* La journée de randonnée comprend : 1 petite bouteille d'eau avant le départ, ravitaillement du matin, le déjeuner du midi sous forme de buffet froid, les animations et l'accompagnement.

* Chaque forfait est calculé sur la base d'une chambre double. Pour toute personne seule, rajouter le supplément individuel.

Date limite pour les réservations avec formule hébergement : Samedi 20 juillet 2019

Cher voyageur,

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du Tourisme

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme du Pays de George Sand sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme du Pays de George Sand dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Merci de bien vouloir PARAPHER pour avis de lecture en cas de réservation de séjour avec hébergement

Extrait des conditions générales et particulières de vente

Article 1 : Conclusion du contrat de voyage : La signature du contrat de voyages auprès de l'Office de Tourisme du Pays de George Sand implique l'acceptation par le client des conditions générales et particulières de vente.

Article 2. Réservation :

Toute demande d'option ne peut être considérée comme une réservation. La réservation devient ferme au retour du contrat signé par le client (avant la date limite figurant sur le contrat) et impérativement accompagné d'un acompte égal à 30% du montant total du dossier du séjour pour les réservations de forfait avec hébergement jusqu'à J-30. Pour une réservation tardive à moins de 30 jours, le solde total sera demandé.

1.1/ Pour un séjour randonnée sans hébergement, le montant total de la prestation sera demandé dès l'inscription. Le règlement devra être envoyé en même temps que le bulletin d'inscription. Le paiement sera encaissé 1 mois avant la date de la randonnée.

1.2 Pour un séjour randonnée sans hébergement inscrit par téléphone à moins de 7 jours, le règlement se fera sur place.

Article 3 : Règlement du solde : Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme du Pays de George Sand le solde de la prestation convenue et restant due un mois avant le début de la prestation, sauf en cas d'inscription tardive voir article 2. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est réputé considéré comme ayant annulé son séjour sauf accords préalables. L'acompte qui a pu être versé est alors remboursé au client déduction faite des frais d'annulation tel qu'il est stipulé à l'article 7.

Article 7. Annulation

Pour toute annulation d'un séjour du fait du client et notifié par lettre recommandée, la somme retenue par l'Office de Tourisme sera la suivante :

- Jusqu'à 30 jours avant le début de la prestation = 10% correspondant aux frais de dossiers
- De 30 jours à 21 jours avant le début de la prestation = 25 %
- De 20 jours à 8 jours avant le début de la prestation = 50 %
- De 7 jours à 2 jours avant le début de la prestation = 75 %
- Moins de 2 jours avant le début de la prestation = 100 %

La commercialisation des randonnées à thèmes est effectuée par Association **Office de Tourisme du Pays de George**

Sand – SIRET 33050 1842 00026

134 rue Nationale – 36400 LA CHÂTRE

Tel. 02 54 48 22 64 - accueil@pays-george-sand.com

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjour –IM036120004

Assurance RCP : THELEM Assurances n° TGRD10254679

Adresse : Le Croc B.P. 63130 – 45431 CHECY Cedex